



Comité Syndical du 6 octobre 2025

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 17h30

Le syndicat disposant de deux compétences, celles-ci figureront sous les abréviations suivantes :

AN = Aménagement Numérique / SON = Services et Outils Numériques

Collège EPCI

Étaient présents :

Communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge	Jean-Charles BAUCHE	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes Roumois Seine	Yannick BOUDET	Délégué titulaire	AN	Votant
Intercom Bernay Terres de Normandie	Guillaume BOULAYE	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes Roumois Seine	Cédric BROUT	Délégué titulaire	AN	Votant
Seine Normandie Agglomération	Fabrice CAUDY	Délégué titulaire	AN	Votant
Intercom Bernay Terres de Normandie	Claude GEORGES	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes de Lyons Andelle	Philippe HALOT	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes du Pays de Honfleur Beuzeville	Martine HOUSATE	Déléguée titulaire	SON	Votante
Seine Normandie Agglomération	Pascal JOLLY	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes de Lieuvin Pays d'Auge	Gilbert LARCHER	Délégué suppléant	AN	Votant
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Marie-Joëlle LENFANT	Déléguée titulaire	AN	Votante
Evreux Portes de Normandie	Arnaud MABIRE	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Ousmane NDIAYE	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes du Pays de Conches	Jérôme PASCO	Délégué titulaire	SON	Votant
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	Gérard PLATEL	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes du Pays du Neubourg	Gérard PLESSIS	Délégué titulaire	AN	Votant
Intercom Bernay Terres de Normandie	Françoise PREYRE	Déléguée titulaire	SON	Votante
Communauté de communes du Pays de Conches	Max RONGRAIS	Délégué titulaire	AN	Votant
Communauté de communes Roumois Seine	David TAURIN	Délégué titulaire	SON	Votant

Collège Conseil Départemental

Étaient présents :

Département de l'Eure	Sylvain BONENFANT	Délégué titulaire	SON	Votant
Département de l'Eure	Frédéric DUCHE	Délégué titulaire	SON	Votant
Département de l'Eure	Nicolas GRAVELLE	Délégué titulaire	AN	Votant
Département de l'Eure	Daniel JUBERT	Délégué titulaire	AN	Votant
Département de l'Eure	Claire LACAMPAGNE CROCHET	Déléguée titulaire	SON	Votante
Département de l'Eure	ONO DIT BIOT Michaël	Délégué titulaire	AN	Votant
Département de l'Eure	Thierry PLOUVIER	Délégué titulaire	AN	Votant
Département de l'Eure	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Délégué titulaire	AN	Votant

Région Normandie

Était présent :

Région Normandie	Guy DOSSANG	Délégué titulaire	AN	Votant
------------------	-------------	-------------------	----	--------

Collège Communes

Étaient présents :

Commune de Marcilly-la-Campagne	Francine BACHER	Déléguée titulaire	SON	Votante
Commune d'Armentières-sur-Avre	Damien BRUNET	Délégué titulaire	SON	Votant
Commune de Tourville-sur-Pont-Audemer	Sylvie MONTIER	Déléguée titulaire	SON	Votante
Commune d'Hennezis	Manuel PEREIRA	Délégué titulaire	SON	Votant
Commune de Villers-en-Vexin	Christophe SEIGNE	Délégué titulaire	SON	Votant

Collège Syndicats

Était présent :

SIVOS DU VAL DE JUIGNES	Stéphane LEBIGRE	Délégué titulaire	SON	Votant
-------------------------	------------------	-------------------	-----	--------

Eure Normandie Numérique :

Étaient présents :

Agent ENN	Arnaud HADIDA	Directeur général	Non votant
Agent ENN	Jean-Christophe BOYARD	Directeur général adjoint	Non votant
Agent ENN	Élodie BOINET	DAF	Non votante
Agent ENN	Justine CAREL	Assistante de direction	Non votante
Agent ENN	Emmanuel CATTELIN	Directeur technique	Non votant
Agent ENN	Élise BRIGAND	Directrice de projets numériques	Non votante
Agent ENN	Annie JACQUES	Responsable de la communication	Non votante

Public :

Était présent :

--	--	--	--

M. Nicolas GRAVELLE souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

M. GRAVELLE procède à l'appel des délégués titulaires et suppléants (seulement ceux qui ont manifesté leur participation en raison de l'absence du titulaire) afin de vérifier l'atteinte du quorum.

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Le calcul du quorum s'établit comme suit :

Compétences	Membres	Quorum à atteindre	Présents	Quorum atteint	Pouvoir	Nb de voix
Aménagement numérique	23	12	17	oui	0	29
Services et outils numérique	32	17	15	non	0	25
Affaires communes	55	29	32	oui	0	54

Il est à noter que le quorum n'est pas atteint pour la compétence Services et Outils numérique mais cela n'est pas problématique pour ce comité car aucune délibération n'est propre à cette compétence, les délibérations sont communes aux deux compétences et le quorum est bien atteint.

Par ailleurs, Monsieur JUBERT et Monsieur SEIGNÉ se sont connectés après 17h45 et ne peuvent donc pas être comptabilisés dans le vote des premières délibérations mais le quorum était déjà atteint.

Monsieur Nicolas GRAVELLE annonce l'ordre du jour du Comité :

- Adoption du Procès-Verbal du comité du 31/03/2025
- Adoption du Procès-Verbal du comité du 30/06/2025
- Adhésion des nouveaux membres à l'agence
- Décision modificative Budget 2G
- Renouvellement de la convention avec le cdg27 pour le référent de signalement
- Modification des statuts d'ENN – Changement adresse du siège social

Premier rapport : Adoption du PV du Comité Syndical du 31/03/2025

M. GRAVELLE annonce que le premier rapport concerne l'adoption du PV du précédent Comité Syndical du 31 mars 2025.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième rapport : Adoption du PV du Comité Syndical du 30/06/2025

M. GRAVELLE annonce que le deuxième rapport concerne l'adoption du PV du précédent Comité Syndical du 30 juin 2025.

M. GRAVELLE précise qu'exceptionnellement, il y a deux procès-verbaux à adopter car lors du dernier comité syndical du 30 juin, le quorum n'était atteint que pour la compétence Aménagement numérique.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième rapport : Adhésion des nouveaux membres au syndicat

M. GRAVELLE annonce que le troisième rapport concerne l'adhésion des nouveaux membres au syndicat.

M. GRAVELLE indique que pour ce comité, ce sont les adhésions de 19 collectivités qui sont à valider portant le nombre d'adhésions à 443 collectivités au total.

M. GRAVELLE cite les 19 collectivités concernées qui sont : Amfreville-Saint-Amand, Bernay, Bourg-Beaudouin, Bourth, Breteuil, Clef-Vallée-d'Eure, Coudres, Igoville, La Baronnie, La Couture-Boussey, Lisors, Louviers, Mandeville, Marbois, Pullay, Saint-Didier-des-Bois, Saint-Ouen-de-Pontcheuil, Trouville-la-Haule, Vexin-sur-Epte.

M. GRAVELLE explique que tout cela est le résultat du travail de promotion réalisé par les équipes.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième rapport : Décision modificative Budget 2G

M. GRAVELLE annonce que le quatrième rapport concerne une décision modificative du Budget 2G.

M. GRAVELLE indique que suite à une erreur matérielle quant à la typologie des dépenses (ordre/réelle) ayant conduit à fausser la formule de contrôle de dépassement des dépenses imprévues (7,5% par section) il convient d'opérer une décision modificative budgétaire afin de rectifier le budget 2G. il s'agit de transférer 200 000€ des dépenses imprévues vers le chapitre 011 charges à caractère générale.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième rapport : Renouvellement de la convention avec le cdg27 pour le référent de signalement

M. GRAVELLE annonce que le cinquième rapport concerne le renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion de l'Eure pour le référent de signalement.

M. GRAVELLE rappelle que le référent est un premier niveau d'aide en cas par exemple de problème de harcèlement ou de comportement inapproprié.

M. GRAVELLE précise que le forfait annuel est de 1000 €/an et de 365 € par signalement traité.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième rapport : Modification des statuts d'ENN – Changement adresse du siège social

M. GRAVELLE annonce que le sixième rapport concerne une modification des statuts d'Eure Normandie Numérique suite au déménagement.

M. GRAVELLE indique que le comité syndical se déroule en visio-conférence comme souvent mais que c'est la première fois qu'il se tient dans les nouveaux locaux.

M. GRAVELLE rappelle aux membres que les locaux du syndicat se trouvaient proche de la préfecture dans le centre-ville d'Evreux et depuis le 1^{er} septembre 2025, le syndicat a emménagé dans les nouveaux locaux de la CCI.

M. GRAVELLE précise que le loyer est d'environ 7 000 € avec 11 bureaux ainsi que des salles de stockage, salles de réunion et salle collective.

Ce déménagement a pour conséquence un changement de résidence administrative qui entraîne un changement de numéro de SIRET.

M. GRAVELLE ajoute que le syndicat profite de cette modification des statuts pour actualiser la liste des adhérents à la compétence « Services et outils numériques » qui s'élèvent à 443 adhérents à ce jour.

M. GRAVELLE demande à l'assemblée d'approuver ce rapport et demande s'il y a des questions et des observations. Il n'y en a pas. Il est procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé.

M. GRAVELLE fait un point rapide pour informer les élus d'un virement pour dépense imprévue suite à une demande du comptable publique pour un apurement de reliquat au chapitre 65 de 40 centimes d'euros. L'exécutif doit en informer l'assemblée délibérante conformément à la réglementation.

M. GRAVELLE souhaite faire un point sur l'état des lieux des travaux de déploiement du réseau de fibre, il laisse la parole à M. HADIDA.

M. HADIDA indique qu'à ce jour l'avancement des travaux est de 99,42%, ce qui correspond à 264 448 prises.

M. HADIDA précise que les derniers pourcentages restants sont pour une partie des prises bloquées pour cause tiers (environ 1800 prises), nous maintenons l'objectif de tangenter 100 % de desserte sans blocage d'ici la fin de l'année.

Le taux de pénétration commerciale est de 65,6% avec 168 918 abonnés.

Depuis le 1^{er} janvier 2025 nous comptons 16 642 abonnés supplémentaires, ce qui traduit une belle dynamique et une belle réussite du syndicat.

M. GRAVELLE laisse la parole aux délégués pour des questions diverses.

M. MABIRE souhaite savoir si le syndicat a le droit d'afficher par opérateurs commerciaux le nombre de raccordement. Il précise que sur EPN, l'opérateur d'infrastructure refuse de donner ce détail.

Il ajoute que pour le décommissionnement qui va démarrer l'année prochaine cela devient compliqué de ne pas avoir ces informations-là.

M. HADIDA répond qu'XP Fibre à ces éléments, M. MABIRE confirme que oui mais ils prétendent ne pas avoir droit de les communiquer.

M. HADIDA précise que le syndicat n'a pas le droit d'en faire publicité mais qu'en interne au sein du comité syndical, il est essentiel de partager ces informations, il ajoute que sur le territoire de l'ancien GEA, le taux de déploiement est de 96,58 %.

M. DUCHE souhaite avoir les taux de déploiement pour les autres zones AMII qui sont Louviers et Vernon.

M. HADIDA répond que le taux est de 92,42 % pour Louviers et de 93,23 % pour Vernon. Il précise que ces chiffres datent de juin 2025 et de l'ARCEP.

M. BROUT souhaite savoir si cela est normal d'avoir un chiffre en négatif pour le nombre de clients pour les opérateurs alternatifs dans le tableau projeté aux élus.

M. HADIDA répond que sur 2025 il y a une décroissance des abonnés des opérateurs alternatifs qui se reportent sur des opérateurs nationaux.

M. BOYARD précise qu'il y a 1935 clients qui sont abonnés depuis plus de 5 ans et qui restent fidèles à leur fournisseur d'accès à internet alternatif.

M. HADIDA revient sur la partie démentellement du réseau cuivre d'Orange et indique que le syndicat travaille avec l'Agence de la ruralité pour présenter le nouveau lot 5 aux communes concernées. Eure Normandie Numérique poursuivra l'accompagnement comme cela est le cas pour les communes des autres lots, pour assurer que pour chaque prise cuivre il y ait une prise fibre et donc rassurer les maires.

En parallèle Orange fait des interventions dans les différents EPCI ciblés.

M. DUCHE indique qu'Orange voit effectivement les présidents d'EPCI mais ce sont les maires qui devraient être informés.

M. DUCHE souhaite évoquer les problématiques des colonnes montantes et des copropriétés, il se demande si les maires pourraient être saisis de ses difficultés rencontrées afin d'aider à l'obtention des accords et débloquer les situations.

M. HADIDA répond qu'un courrier a été envoyé à toutes les communes pour présenter le nombre de prises déployées, le taux de pénétration.

M. PASCO partage les propos de M. DUCHE et ajoute que, quand il a rencontré Orange dans l'Interco, ils ont insisté sur la nécessité d'être en lien avec les maires pour tout ce qui va toucher des cas isolés pour éviter que des personnes ne soient oubliées.

M. GRAVELLE indique que pour IBTN il y a un interlocuteur d'Orange qui vient présenter le projet pour savoir comment cela va se passer. Et il ajoute que pour chaque conseil communautaire, il rappelle aux maires tous les enjeux et notamment ceux pour les personnes isolées.

M. HADIDA ajoute qu'une publication a été faite dans le 2.7 sur la fin du cuivre et qu'au niveau national, l'ensemble des opérateurs d'infrastructure a lancé une campagne de communication.

M. MABIRE indique que ce qui a été constaté dans les lots précédents c'est que les artisans et les commerçants sont les derniers à réagir et ajoute qu'EPN avec la CCI et la CMA vont organiser sur le territoire du GEA une campagne d'information avec Orange et l'opérateur d'infrastructure pour sensibiliser les commerçants.

M. BOYARD précise qu'il est possible de fournir aux élus, la liste des adresses qui n'ont pas de raccordement à la fibre. Il n'est pas possible de donner l'identité des personnes qui sont abonnées ou pas mais il est possible d'indiquer à quelle adresse il y a la fibre ou pas.

M. JUBERT souhaite savoir quand est prévu la sensibilisation faite par Orange.

M. GRAVELLE répond que pour l'agglomération d'Évreux c'est en cours car ce sont les premiers à avoir été concernés dans le plan de démantèlement du réseau cuivre mais que les autres campagnes d'information vont suivre pour les autres territoires.

M. GRAVELLE souhaite revenir sur le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes, il indique qu'il est en cours de finalisation et qu'il n'y a pas d'inquiétude à avoir.

M. GRAVELLE remercie les Élus d'avoir assisté à ce comité syndical en visio-conférence.

La séance est levée à 18h08.

Fait à Évreux, le 06/10/2025

Pour extrait conforme,

Le Président

Nicolas GRAVELLE

Le Secrétaire de séance

Max RONGRAIS



Date publication : 10/10/2025